

SON/SA CHARGÉ(E) D'OPERATIONS VOIRIE - INFRASTRUCTURES

Type de recrutement : fonctionnaire à temps complet ou à défaut contractuel de droit public

Salaire indicatif : rémunération statutaire selon la grille indiciaire + régime indemnitaire

Cadres d'emploi : catégorie A ou B

DESCRIPTION

Placé(e) sous l'autorité de la responsable du pôle Développement Territorial de la Communauté de Communes Thelloise, dans le cadre d'une création de poste, le (la) chargé(e) d'opérations voirie - infrastructures aura pour missions de :

MISSIONS

Domaines d'intervention

- Participer, en amont de la phase travaux, au suivi de l'ensemble des réflexions, projets et études préalables en apportant connaissances techniques et expertises (projet de barreaux routiers, aménagements de voies douces, de zones d'activités...)
- Hiérarchiser les travaux à entreprendre, les chiffrer, les planifier et accompagner les élus dans la prise de décisions (participation aux commissions, rédaction de délibérations...)
- Piloter, coordonner et gérer l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien : voies de circulation d'intérêt communautaire, voiries des ZAE, voies douces...
- Coordonner l'ensemble des chantiers réalisés sur les ZAE en collaboration étroite avec le service Patrimoine qui a la charge de l'éclairage public, la vidéoprotection et l'entretien des espaces verts et avec les agents du pôle
- Conduire les aménagements nécessaires en matière de signalétique verticale et horizontale
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre technique des chemins de randonnées
- Contrôler et évaluer les travaux réalisés
- Vérifier la signalisation et le respect de la réglementation technique sur les chantiers
- Monter et suivre les marchés publics liés à la mission en particulier coordonner le marché de travaux de voirie (en groupement pour les communes et la Communauté de communes)
- Préparer, mettre en œuvre et suivre le budget annuel de la mission (élaboration des bons de commandes, suivi des factures...) et élaborer et suivre le Plan Pluriannuel d'Investissement
- Conseiller les communes pour leurs propres travaux.

Activités complémentaires – missions corollaires

Plus généralement, il (elle) pourra intervenir sur l'ensemble des dossiers suivis par le Pôle.

Il (ou elle) assurera une veille technique et réglementaire.

PROFIL RECHERCHE

Compétences techniques

Maîtrise des connaissances techniques et réglementaires en matière de voiries et réseaux

Maîtrise des normes et règles de sécurité sur les chantiers

Connaissance des règles d'urbanisme et de la commande publique

Maîtrise des outils informatiques (Pack Office)
Maîtrise d'un logiciel type Autocad serait un plus

Expériences professionnelles

Minimum 2 ans d'expérience professionnelle de la fonction publique territoriale dans le domaine concerné et/ou expérience de terrain
Titulaire d'une formation de niveau minimum Bac +2 dans le domaine du BTP, des sciences et techniques ou d'une école d'ingénieurs.

Savoir-être

Appétence pour le travail de terrain
Rigueur
Réactivité et anticipation en vue d'éviter des situations difficiles
Esprit d'initiative et d'organisation
Aptitude au travail en équipe en interne et à la négociation
Déontologie, probité et sens du service public
Capacité naturelle à rendre compte

Permis B obligatoire

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : NEUILLY EN THELLE au siège de la Communauté de communes

Affectation : Pôle développement territorial – service infrastructures

Horaires : variabilité des horaires

Pause méridienne : flottante de 12h à 14h, d'une durée minimum de 45 minutes

Horaires et spécificités du poste : Travail de bureau et déplacements fréquents

Conditions liées à l'exercice des missions : véhicule de service à disposition

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Responsable du Pôle développement territorial

Fonctions d'encadrement : néant

Relations (interlocuteurs internes) : Directrice Générale des Services ; Directeur Général Adjoint en charge des Ressources ; Président ; Vice-Président en charge des mobilités et du Patrimoine communautaire chargée de mission promotion, attractivité économique et tourisme, pôles/services de la collectivité (en particulier le pôle Cohérence Territoriale et le service patrimoine), le Vice-Président et les élus communautaires.

Relations (interlocuteurs externes) : Contacts permanents avec les entreprises attributaires des marchés publics et ponctuels avec les usagers, échanges avec les élus et l'administration des communes appartenant à la CCT.
Réunions auxquelles participe l'agent : réunions et groupes de travail internes, réunions externes en lien avec l'activité

Commissions auxquelles participe l'agent : commissions internes.

AVANTAGES LIES AU POSTE

RIFSEEP - télétravail - titres restaurant - adhésion au CNAS - participation à la protection sociale complémentaire santé et prévoyance (contrat groupe)

CANDIDATURES

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes Thelloise

Par courrier : 7 avenue de l'Europe 60530 Neuilly-en-Thelle

Ou Par courriel : contact@thelloise.fr

« En application du RGPD et de la Loi Informatiques et Libertés, tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données personnelles. Pour exercer ce droit, veuillez nous écrire à l'adresse mail suivante : rgpd@thelloise.fr ou par voie postale (7 avenue de l'Europe, 60 530 Neuilly-en-Thelle) en indiquant le droit que